



Réalisation d'une carte piézométrique du val d'Orléans en période de hautes eaux et basses eaux (Marché n°2016BP10)

COMPTE RENDU DE REUNION N°1 RÉUNION DE DÉMARRAGE

Date de réunion

09/09/2016

Lieu de réunion

Établissement Public Loire - ORLÉANS

Participants / Diffusion

Voir liste ci-dessous

Présents :

NOM	Organisme de rattachement	Contact
BIOT Carine	SAGE Val Dhuy Loiret / EPL	carine.biot@eptb-loire.fr
CUGNART Jules	ONEMA 45	sd45@onema.fr
ETIENNE Laura	DDT 45 / SEEF	laura.etienne@loiret.gouv.fr
HÉMERAY Damien	Loiret Nature Environnement	damien.hemeray@espaces-naturels.fr
HENNEQUIN Jean-Claude	Vice Président de la CLE	jc.hennequin@orange.fr
HOAREAU Johan	Bureau d'études GÉauPole	j.hoareau@geaupole.com
MIRENCE Anne-Lise	DDT 45 / SEEF	anne-lise.mirence@gouv.fr
PARÉ Franck	Ville d'Orléans	franck.pare@orleans-agglo.fr
SALLES Romain	Chambre d'agriculture 45	romain.salles@loiret.chambagri.fr
SALQUEBRE Damien	BRGM Centre	d.salquebre@brgm.fr
THAUVIN Stéphane	ASRL	contact@asrl.fr
TOUCHARD Guy	ASRL	contact@asrl.fr
VERLEY Frédéric	DREAL CVL	frederic.verley@developpement-durable.gouv.fr

Excusés :

NOM	Organisme de rattachement	Contact
ANTON Stéphanie	Commune d'ORLÉANS	santon@ville-orleans.fr
BILLAULT Pascal	Agence de l'Eau Loire Bretagne	pascal.billault@eau-loire-bretagne.fr
BRINON Jean-Luc	Commune de TIGY	jean-luc.brinon@orange.fr
D'ILLIERS Fabienne	Présidente de la CLE	fabienne.dilliers@olivet.fr
DUFFET Laetitia	Commune d'OLIVET	laetitia.duffet@olivet.fr
GILLARD Romain	Bureau d'études GÉauPole	r.gillard@geaupole.com
GOUBET Jean-Luc	Agence de l'Eau Loire Bretagne	jean-luc.goubet@eau-loire-bretagne.fr
LEGRAND Camille	SIBL	legrand.camille@live.fr
MARPEAUX Jocelyne	Commune de FÉROLLES	jocelyne.marpeaux@orange.fr
RABOURDIN Patrick	Président du SIBL	siris45@wanadoo.fr

Sauf contestation formulée par écrit (mail / courrier) au plus tard dans les dix jours calendaires suivant la diffusion du compte-rendu, les indications sont considérées comme confirmées et acceptées par les parties.

GÉAUPOLE - 642 rue Paul Héroult – 45650 SAINT JEAN LE BLANC - Tél. 02.18.69.13.70 - Fax 02.38.22.58.01 -
e-mail : contact@geaupole.com

SARL au capital de 50 000 Euros - Site : www.geaupole.com - Qualifications OPQIBI
Siège social : RN6 – Z.A. "Les Ormeaux" – 3 Rue Paradon – 71150 FONTAINES - R.C.S. CHALON SUR SAONE 753 024 090
SIRET 753 024 090 00015 - APE 3900Z - TVA FR 94 753 024 090 00015 – TVA SUR ENCAISSEMENTS



GESTION DES INDICES

Indice	COMMENTAIRES	DATE
1	Diffusion après validation des membres du COPIL Corrections page 4	26/09/2016
0	Diffusion initiale	14/09/2016





I. GÉNÉRALITÉS	Actions
<p>Objet de la réunion : présentation de la méthodologie proposée par le bureau d'études GÉauPole pour la réalisation de l'étude.</p> <p>1) Déroulement général de la réunion</p> <ul style="list-style-type: none">• Présentation des personnes présentes ;• Introduction par M. Hennequin (Vice Président de la CLE) ;• Présentation du bureau d'études GÉauPole, de la zone d'étude, du contexte de l'étude et de la méthodologie proposée pour sa réalisation par M. Hoareau (Bureau d'études Géaupole) ;• Échanges entre les différents participants au cours de la présentation (questions et commentaires) ;• Planification de la prochaine réunion du COPIL. <p>2) Résumé de la méthodologie proposée</p> <p>La méthodologie proposée repose sur trois phases :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Inventaire des ouvrages disponibles (à partir de recherches bibliographiques et de reconnaissances de terrain)<ul style="list-style-type: none">◦ liste des ouvrages issus du fichier de la DDT et de la Banque de données du Sous-Sol (BSS) ;◦ objectif : identifier 700 ouvrages utilisables (pour 600 mesures au minimum), dans les calcaires <u>et</u> les alluvions lorsque les deux aquifères sont distincts (en présence de marnes) ;◦ <u>reconnaissance visuelle de chaque ouvrage</u> (accessibilité, état, utilisation pour l'étude, définition du repère, etc.) ;◦ validation de la liste d'ouvrages par le COPIL ;◦ mesures topographiques au droit de chaque ouvrage (calendrier à préciser).2. Campagnes de terrain<ul style="list-style-type: none">◦ <u>Mesures piézométriques uniquement</u>, en période de<ul style="list-style-type: none">▪ Basses eaux (septembre / octobre) ;▪ Hautes eaux (mars / avril).3. Réalisation des cartes piézométriques<ul style="list-style-type: none">◦ après chaque campagne : rapport de campagne et carte piézométrique ;◦ à l'issue des deux campagnes : rapport d'étude, liste des ouvrages en version finale, analyse de l'évolution piézométrique entre Hautes Eaux et Basses Eaux.	





II. COMMENTAIRES ET QUESTIONS	Actions
<p>1) À propos de l'Étape 1 – Inventaire des ouvrages disponibles</p> <p>1.1. Ouvrages à considérer</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Ne pas se limiter aux ouvrages listés dans la bibliographie</u> : tout ouvrage identifié sur le terrain peut être utilisé. Si un ouvrage ne présente pas de référence BSS, une référence pourra être transmise par le BRGM (modalités à définir). • <u>Intégrer les deux piézomètres et l'échelle limnimétrique de la pointe de Courpin, suivis (en niveau relatif) par Loiret Nature Environnement (LNE)</u>. Une mesure au GPS différentiel sera réalisée au droit de ces ouvrages par Géaupole pour les intégrer dans les ouvrages de l'étude. Géaupole préviendra LNE de la date de réalisation des campagnes pour que des mesures soient réalisées au droit de ces ouvrages par LNE à cette date. • Intégrer les 5 piézomètres suivis sur le territoire de la commune d'Orléans, faisant l'objet d'un suivi automatisé depuis 2012. • Intégrer quelques ouvrages complémentaires en rive droite de la Loire et en rive gauche du Loiret (dans les secteurs situés hors de la zone d'étude initiale), en respectant un total de 700 ouvrages. • Intégrer également des ouvrages au niveau de la jonction Val d'Orléans / Val de Sully (GERMIGNY DES PRÈS). • Échelle limnimétrique du pont Georges V : vérifier auprès du service hydrométrie de la DREAL la qualité de la mesure de hauteur et l'absence d'influence de la digue. Si nécessaire, identifier un point complémentaire en rive gauche de la Loire. • Si possible, intégrer les ouvrages de la base des forages domestiques. L'accès à cette liste est toutefois la compétence des communes, et il n'est pas sûr que nous puissions y accéder. <p>1.2. Campagne de reconnaissance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un arrêté préfectoral est prévu pour la réalisation de cette campagne, afin de pouvoir pénétrer sur les parcelles privées. Cet arrêté est en signature à la préfecture à la date de cette réunion. Il sera transmis à Géaupole dès sa réception par l'EPL. • Insérer un avis dans la presse annonçant la réalisation de la campagne de reconnaissance au droit de parcelles et ouvrages privés. • Prévenir la mairie des communes concernées (en leur transmettant l'arrêté préfectoral par courriel) et la gendarmerie. Ces mairies et gendarmeries seront contactées par Géaupole par téléphone avant la réalisation des campagnes. 	<p>BRGM / Géaupole</p> <p>Géaupole / LNE</p> <p>Géaupole</p> <p>Géaupole</p> <p>Géaupole</p> <p>Géaupole</p> <p>EPL</p> <p>EPL</p> <p>EPL</p> <p>EPL / Géaupole</p>





<ul style="list-style-type: none">• Faire passer l'information au Groupement Développement Agricole de Sologne (Chambre d'Agriculture), pour que les agriculteurs soient prévenus.• Rester prudent à propos des ouvrages agricoles : certains peuvent être situés au sein d'étendues non-balisées, il s'agit toutefois de propriétés privées.• L'ensemble des actions entreprises pour prévenir les populations ne dispense pas le bureau d'études Géaupole de prévenir les propriétaires des parcelles et propriétés concernées. Il n'est pas prévu, dans la mesure du possible, de pénétrer sur des parcelles sans prévenir les propriétaires.	EPL / Géaupole Géaupole Géaupole
<p>2) À propos de l'Étape 2 – Réalisation des campagnes</p> <ul style="list-style-type: none">• Afin d'évaluer l'évolution de la piézométrie au cours d'une campagne, le COPIL propose d'utiliser les données de suivi automatisé des cinq piézomètres situés sur la commune d'ORLÉANS (en complément de mesures des niveaux de la Loire et du Loiret pendant cette campagne). Géaupole prévendra l'Agglo d'ORLÉANS des dates de campagne pour s'assurer que des mesures sont bien prises pendant ces périodes.	Géaupole
<p>3) À propos de l'Étape 3 – Réalisation des cartes, rapports de campagne et d'étude</p> <ul style="list-style-type: none">• Sans objet	
<p>4) À propos du planning proposé</p> <p>4.1. Proposition de Géaupole</p> <p>Le planning initial prévoit la réalisation de la campagne de Basses Eaux « début septembre ». Toutefois, compte tenu des opérations à réaliser en amont de la campagne de mesure (sélection des points de mesure, vérification de terrain, etc.), celle-ci ne pourra pas commencer avant le mois de novembre. Les conditions piézométriques risquent donc de ne pas être favorables (mesures en période de remontée de nappe). <u>Il est ainsi proposé de décaler la réalisation de la campagne Basses Eaux (BE) au mois de septembre 2017.</u></p> <p>4.2. Réponse du COPIL</p> <ul style="list-style-type: none">• L'étiage pouvant être plus long que prévu (cf. mesures piézométriques entre septembre et décembre 2015), il est proposé de faire un point d'étape en novembre pour évaluer :<ul style="list-style-type: none">◦ l'avancée des reconnaissances de terrain (nombre d'ouvrages identifiés à cette date) ;◦ les conditions météorologiques et leur évolution prévue ;◦ l'évolution piézométrique générale à ce moment.	





<ul style="list-style-type: none"> • Si les conditions sont favorables (nombre d'ouvrages suffisants, météo et piézométrie favorables), la campagne sera lancée. En cas de situation défavorable, la campagne sera décalée à 2017. • Par ailleurs, si la campagne devait être décalée à 2017, il vaudrait mieux que celle-ci soit réalisée fin septembre / début octobre, afin d'éviter les périodes de prélèvements agricoles. 	
---	--

III. DOCUMENTS ET INFORMATIONS REMIS OU À REMETTRE	Actions
<p>1) Documents remis en séance</p> <p>Sans objet</p> <p>2) Documents et informations à récupérer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cartes de présence de marnes et d'épaisseur des alluvions à l'échelle du Val d'Orléans (cartes réalisées par le BRGM dans le cadre de l'étude BRGM/RP-52121-FR datant de janvier 2003). • Position des ouvrages situés à JARGEAU et utilisés dans le cadre d'un projet de recherche (ouvrages captant les alluvions et ouvrages captant le calcaire) → possibilité d'utiliser les données acquises à vérifier. • Position des échelles limnimétriques sur les cours d'eau de la Loire et du Loiret à récupérer auprès de la DREAL. • Liste des usagers de l'eau de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à récupérer auprès de l'AELB (M. Billault). • Cartes piézométriques de 1966 à récupérer sur le SIGES Centre. • Contacts de propriétaires autour du cours d'eau du Loiret (pour inventorier d'éventuels ouvrages ou d'éventuels points de mesure du niveau du Loiret) : courriel à envoyer à l'ASRL avec les questions à poser aux riverains. 	<p>BRGM</p> <p>BRGM</p> <p>Géaupole</p> <p>Géaupole</p> <p>Géaupole</p> <p>Géaupole</p>

IV. PLANNING	Actions
<p>Lancement des prestations de l'étude par le bureau d'études GÉauPole :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inventaire bibliographique des points de mesure (en cours) ; • Reconnaissance des ouvrages identifiés (à la réception de l'arrêté préfectoral). <p><u>Une réunion d'étape est prévue le lundi 7 novembre 2016 à 14h.</u></p>	





<p>Cette réunion permettra de faire un point d'étape sur :</p> <ul style="list-style-type: none">• l'avancée de Géaupole sur la reconnaissance des ouvrages ;• le contexte météorologique ;• le contexte piézométrique (étiage, remontée). <p>À l'issue de cette réunion, une décision sera prise sur la suite à donner (lancement de la campagne de mesure basses eaux ou décalage à septembre/octobre 2017).</p>	<p>L'ensemble des intervenants</p>
--	------------------------------------

Compte rendu de réunion dressé par Johan HOAREAU (GÉauPole)

